

Séminaire « Biodiversité » :

Synthèse générale des travaux en ateliers

Intégration de l'éducation à la biodiversité dans le système éducatif

- L'éducation à la biodiversité, tout comme l'éducation au développement durable, dont elle fait partie intégrante, doit être intégrée dans les curricula scolaire. Ceci doit se faire – non pas seulement sous forme d'un sujet à traiter au niveau p.ex. de la biologie ou de la géographie, mais également (voire surtout) sous forme transversale et dans une approche pluridisciplinaire.
Le phénomène de l'évolution s'y prête p.ex. de façon idéale dans ce contexte.
- Les réformes scolaires en cours (p.ex. la réforme du cycle supérieur de l'enseignement secondaire) devraient
 - intégrer les compétences relatives à l'éducation au développement durable (et donc également à la biodiversité) ;
 - promouvoir dans une forte mesure la réalisation de projets, notamment à un niveau pluridisciplinaire ;
 - dégager les plages horaires et autres conditions d'organisation indispensables à cet effet ;
 - promouvoir l'ouverture de l'école à la société et en ce qui concerne la biodiversité au monde de la recherche.
- Un « vademecum » relatif aux sorties scolaires avec des conseils didactiques, des propositions d'interlocuteurs externes et de lieux (ausserschulische Lernorte) dans les diverses régions pourrait être utile dans ce contexte.

Mise en réseau des acteurs

- L'éducation au développement durable (et donc aussi l'éducation à la biodiversité) a besoin d'une plateforme internet « fédératrice » : au lieu d'une multitude de plateformes sans relation les unes avec les autres. Il importe de réaliser des synergies dans le contexte de la stratégie nationale en la matière avec le but avéré de ne pas seulement informer les « convaincus », mais de sortir ces aspects de la « marginalité » actuelle au niveau du système éducatif.
- Une telle plateforme (interactive) devrait reprendre – également en ce qui concerne l'éducation à la biodiversité - des
 - * exemples de bonne pratique d'établissements scolaires (notamment la présentation de projets en matière de biodiversité)
 - * indications sur des ressources matérielles et personnelles ;
 - * liens avec des organisations non gouvernementales respectivement des institutions de recherche spécialisées en la matière.

Formation initiale et formation continue

Le succès du séminaire (plus de 100 participants venant et du monde scolaire et extrascolaire) montre l'intérêt évident pour le thème de la biodiversité.

- Il importe de définir une offre raisonnée pour la formation continue reprenant des aspects clés de la thématique p.ex. le thème de l'évolution, la biodiversité dans un contexte Nord/Sud, les aspects didactiques d'une démarche systémique etc. De telles formations ne devraient toutefois pas seulement s'adresser aux enseignants d'une branche spécifique des écoles, mais viser – autant que faire se peut – une démarche pluridisciplinaire et intégrer également si possible des acteurs extrascolaires.
- La formation initiale notamment au niveau de la formation pédagogique devrait être revue dans le contexte de l'éducation à la biodiversité - notamment au niveau de la méthodologie et de la didactique de certaines disciplines - et revêtir un caractère obligatoire.